Barre des Cévennes

Bien vivre ensemble à Barre des Cévennes

Bulletin municipal – n°11 – Hiver 2017

Vœux du Maire et du Conseil municipal



« Je suis un maire plutôt heureux. »

Ce dimanche 22 janvier, Barrois et Barroises étaient conviés à la traditionnelle cérémonie des vœux à l'invitation du Maire et du Conseil municipal. Rendez-vous un peu manqué puisqu'il n'y eu guère que deux douzaines de personnes, dont neuf conseillers sur onze, pour partager ce moment convivial.

D'ailleurs, d'emblée, François Rouveyrol a commencé son discours en invitant chacun et chacune à ne pas hésiter à apporter une part de la non moins traditionnelle galette à ceux et celles que l'âge ou la maladie avaient empêchés de se déplacer. De fait, le Maire a souhaité placer l'accent de ses vœux sur la solidarité. Envers les plus isolés, entre les générations et dans les relations femmes/hommes. Insistant, pour finir, sur l'indispensable solidarité au sein même du Conseil municipal récemment renouvelé. Il s'est montré convaincu qu'une large majorité du Conseil était décidée à travailler ensemble dans l'intérêt général, indiquant notamment que *« cette majorité large est consciente qu'un conflit ne servirait les intérêts de personne au sein du Conseil »*. François Rouveyrol s'est donc déclaré être *« un maire plutôt heureux »*, saluant chaleureusement les quatre nouvelles élues.

En conclusion, le Maire a appelé l'assistance à applaudir le travail appliqué de tous les personnels administratifs et techniques, (Sandrine Béhague, Corine Berger, Muriel Capelier, Christophe Estor, Karine Valmalle, Yvan Valmalle, Christophe Velay, Gérard Vérando) si précieux à la bonne marche de la commune.

Ce bulletin est destiné à paraître 3 ou 4 fois par an. **Prochaine publication :** Printemps 2017.
Si vous avez des informations à communiquer, merci de vous adresser en Mairie.

Ouverture de la Mairie : du lundi au jeudi, de 8h à 12h
Téléphone : 04 66 45 05 07 – Courriel : mairie.barre-des-cevennes@orange.fr



Election municipale complémentaire

Le Conseil municipal est renouvelé

Suite aux défections successives de Nadia Reskallah, Laura Servières, Gérard Capelier et Michel Bedon, plus d'un tiers des Conseillers municipaux élus en mars 2014 était manquant. Il convenait donc d'organiser une élection municipale complémentaire. Fixée aux 4 et 11 décembre 2016, 148 électeurs (soit les deux tiers du corps électoral) ont départagé les neuf candidats en lice (Daniel Belon, Valérie Collard, Danièle De Maïo, Chantal Estor St-Pierre, France Gromelle, Ophélia Koszyk, Monique Larinier, Chantal Schmidt, Anne Tixier). Lors du dépouillement, une quarantaine de Barrois et Barroises étaient présents, bien serrés dans la petite pièce de la Mairie annexe, et surtout très concentrés en un silence impressionnant à l'écoute des résultats.

Le nouveau tableau des élus municipaux se compose désormais comme suit : Election du 23 mars 2014, M. François Rouveyrol, maire, 117 voix ; M. Denis Brun, 1er adjoint, 125 voix ; M. Etienne Vion, 2ème adjoint, 121 voix ; Mme Pauline Bourely, 129 voix ; Mme Françoise Puech, 126 voix ; M. Thomas Decultueux, 122 voix ; Mme Camille Bena, 94 voix ; élues le 4 décembre 2016, Mme Chantal Estor St-Pierre, 79 voix ; Mme Anne Tixier, 75 voix ; élues le 11 décembre 2016, Mme Ophélia Koszyk, 74 voix ; Mme Valérie Collard, 70 voix.

Le Conseil municipal renouvelé s'est mis aussitôt au travail lors de plusieurs réunions préparatoires afin notamment de communiquer aux nouvelles élues le maximum d'informations utiles. La première séance du Conseil municipal, ce lundi 23 janvier 2017, a été l'occasion de diverses délibérations dont la composition des multiples commissions et représentations ou délégations (cf. page suivante).

Etienne Vion

Conseil municipal
Commissions / Comités consultatifs

Lors de sa première séance du 23 janvier 2017, le Conseil municipal renouvelé a reconstitué la composition des *Commissions* comme suit.
Urbanisme : Tous les élus. **Communication / Animation :** Thomas Decultieux, Ophélia Koszyk, François Rouveyrol, Anne Tixier, Etienne Vion. **Tourisme / Village de Gîtes / Agropastoralisme :** Chantal Estor, Ophélia Koszyk, Françoise Puech, François Rouveyrol, Anne Tixier. **Education / Culture :** Chantal Estor, Ophélia Koszyk, Françoise Puech, François Rouveyrol, Etienne Vion. **Patrimoine / Voirie communale :** Camille Bena, Pauline Bourely, Chantal Estor, François Rouveyrol, Anne Tixier. **Finances / Subventions associations :** Camille Bena, Valérie Collard, Chantal Estor, Françoise Puech, François Rouveyrol. **Appel d'offres :** Camille Bena, Pauline Bourely, Valérie Collard, Chantal Estor, François Rouveyrol. **Personnes fragiles ou en situation précaire :** Ophélia Koszyk, Françoise Puech, François Rouveyrol, Anne Tixier.
Deux *Comités consultatifs* (auxquels seront associés des habitants volontaires) sont constitués.
Urbanisme/Travaux/Agriculture/Forêt/Biens sectionnaux/Patrimoine : Pauline Bourely, Valérie Collard, François Rouveyrol. **Nouvelles technologies :** Pauline Bourely, Valérie Collard, Thomas Decultueux, Ophélia Koszyk, François Rouveyrol.

Redevance Eau / Assainissement
Une hausse certaine

La hausse annoncée, très en amont, est imposée par les services de l'Etat qui sont aussi nos partenaires financiers (Direction départementale des territoires, Agence de l'Eau Adour-Garonne) et par le Conseil départemental (SATEP). Cette hausse étalée sur trois ans aurait pu l'être progressivement depuis le début des années 1990, période où l'Etat a commencé à alerter la commune très régulièrement sur l'état de la station d'épuration et surtout sur l'impérieuse nécessité de régulariser l'ensemble des réseaux, captages, bâches de pompage, pompes de relevage présents sur la commune. La qualité de l'eau, ces dernières années, était particulièrement déplorable. De plus, la commune était sous la menace de pénalités pour ne pas mettre en œuvre des travaux pourtant déclarés d'utilité publique (DUP).
Cette question a ainsi été prise à bras le corps par l'équipe actuelle et les travaux imposants sur tout le bourg en sont la preuve. Les hausses constatées du prix de l'eau et de l'assainissement (part fixe et part variable) n'est qu'une remise à niveau à minima comparativement aux collectivités mitoyennes. Sans parler des communes plus éloignées comme Florac ou celles du piémont cévenol où le prix de l'eau et de l'assainissement est nettement plus élevé. Enfin, ces régularisations sur la tarification permet d'équilibrer le budget de l'eau et d'assurer les charges d'entretien (STEP, réseaux, captages, bâches de pompage et pompes de relevage).

Gorges-Causses-Cévennes
Notre nouvelle « Com-Com »

Dans le cadre de la Loi NOTRe qui réorganise en particulier les collectivités territoriales (nouvelles Régions, élargissement territorial des Communautés de communes, éventuel regroupement de communes en communes nouvelles) et sur décision préfectorale, Barre des Cévennes, depuis le 1er janvier 2017, fait désormais partie de la Communauté de communes Gorges-Causses-Cévennes qui rassemble les trois anciennes Com-Com (dont *Florac – Sud-Lozère*) du Sud-Ouest de la Lozère. Ce nouveau territoire, dont le siège social est fixé à Florac 3 Rivières, compte quelques 7.500 habitants. Le vendredi 13 janvier, lors de la 1ère séance du nouveau Conseil composé de 37 membres, le Bureau a été élu. Au terme de successifs scrutins fastidieux et globalement extrêmement serrés, ont été élus M. Henri Couderc, président (par ailleurs Maire de *Cans & Cévennes* et Président du *Parc national des Cévennes*), et 9 vice-présidences dont l'une échoit à la commune de Barre des Cévennes en la personne de son Maire, François Rouveyrol. Félicitations et bon courage à tous car le travail sera d'ampleur.

Assemblée Générale
Association du CFD à la Ligne verte

C'est notre commune qui s'honore d'accueillir cette année l'Assemblée générale de l'association *du CFD à la Ligne verte* qui se tiendra le **vendredi 24 février**, **à 17h30**, à la salle polyvalente. A l'ordre du jour : les traditionnels comptes rendus (activité, financier, moral), les projets 2017 et appel aux bonnes volontés, les questions diverses que vous voudrez bien poser et toutes autres propositions. Un apéritif précèdera le repas chaud servi à table par un restaurateur barrois (s'inscrire impérativement à l'avance au 06 52 92 07 81 ou 06 10 96 05 15 - 15 € / 5 € pour les adhérents 2016 ou 2017). Une projection du film *« Les Ayres 2016 »* fera revivre (ou découvrir) les meilleurs moments de ces festivités malicieusement filmés par Dominique. Tout ceci vous permettra de mieux connaître cette dynamique et sympathique association.

La Poste
Du nouveau avec un peu de retard…

Mme Nicole Dussart, à qui nous souhaitons la bienvenue, prend ses fonctions de *facteur-guichetier* à compter du 24 janvier 2017, une fois qu'elle aura achevé l'ensemble de ses formations. Dans un premier temps, elle assurera la tenue du guichet de Barre des Cévennes du **mardi au vendredi, de 9h à 12h** et des fonctions de courrier à Florac. En ce qui concerne ce dernier point, un changement pourra être envisagé dans le cadre d'une future réorganisation, mais pas avant un an.

Ecole départementale de musique de la Lozère
Adhésion de la commune

La question de l'adhésion de la commune à l'Ecole départementale de musique de la Lozère nous était régulièrement posée. Pour rejoindre ainsi les quelques 80 communes déjà adhérentes en Lozère. Récemment sollicité par l'Association des Parents d'Elève de Barre des Cévennes, le Conseil municipal y a donné une réponse positive. Actuellement, quatre familles ont un enfant qui suit des cours à l'antenne de Florac. L'adhésion de la commune faisant baisser très sensiblement le coût de l'inscription jusqu'à moins 187 € par an (303 € au lieu de 490 €, par exemple pour l'apprentissage d'un instrument). De quoi faciliter et encourager d'autres inscriptions d'enfants ou adultes de Barre des Cévennes. Pour la commune, cette adhésion représente une charge annuelle supplémentaire de 1004 €. Si d'autres communes au sein de la nouvelle Communauté de communes adhérent également, il est peut-être envisageable que ce coût soit plus faible à l'avenir. Cette adhésion permettra aussi à la commune de bénéficier de l'organisation d'interventions en milieu scolaire, ainsi que d'animations et de concerts.

Téléphonie mobile
Des travaux en cours

Peut-être faites-vous partie de ceux qui ont constaté quelques dysfonctionnements de réception ou d'émission d'appels sur votre mobile ? Sachez que des interventions sont en cours depuis plusieurs semaines afin que la commune de Barre des Cévennes soit couverte en « 4G » au lieu de « 2G » actuellement. Ceux qui rencontrent un problème sont invités en attendant mieux à configurer leur mobile en 2G plutôt qu'en 4G.



Classe unique dynamique
Comptine contemporaine

1, 2, 3, nous irons à trois,
4, 5, 6, cueillir des plastiques,
7, 8, 9, dans un sac poubelle (50 l) neuf.
10, 11, 12, ça nous a rendu tous rouges
(de colère),
13, 14, 15, il faut prendre une pince.
16, 17, 18, arrêtez ce cirque,
19, 20, 21, que faites-vous de vos déchets, hein ?
22, 23, 24, on les classe
en lisant bien les pancartes.
25, 26, 27, vous savez, le tri c'est chouette.
28, 29, 30, l'école reste en attente,
31, 32, 33, de trouver propres toutes les voies !
Admirons la beauté des lieux
sans nous abîmer les yeux.
Les écoliers de la classe unique, dynamique.

Etat-civil 2016
4 naissances et 2 décès

Swen Cabin, né à Mende, le 28 août.
Margot et Vincent Babe, nés à Mende, le 7 octobre.
Melvin Chambel, né à Mende, le 14 décembre.
Bienvenue aux nouveau-nés
et félicitations aux heureux parents.
Henriette Estor, née Mayer, est décédée le 13 mai.
Michel Bedon est décédé le 15 septembre.

A NOTER

Barre Parallèle : 17 février, 19h, Maison Tric, lecture poétique de et avec Michel Thion.
Loto APE : 25 février, 20h30, salle polyvalente.